Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260226-2026_15CM260226-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du MORBIHAN

Mairie de DAMGAN

56750

Téléphone : 02 97 41 10 19
Email : mairie@damgan.fr

MAIRIE DE DAMGAN
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS VOTEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le vingt six février à vingt heures, le Conseil Municipal de DAMGAN légalement convoqué le vendredi vingt février, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Marie LABESSE, Maire.

Nombre de membres :	19
Présents	15
Votants	18
Absent(s) Représentés(s)	3
Absents excusés Non représentés	1

Présents :
Le Maire : Jean Marie LABESSE
Adjoint(e)s au Maire : Marc LAMOUR, Muriel CLERY, Michel GRAINZEVELLES, Arlette CHAUFFERT, Claude FLINOIS

Conseillers municipaux : Yvette DENOUAL, Brigitte ADAM LEVACON, Serge LE PERSONNIC, Mickael LE NEVE, Lyliane LE FICHER, Patrice BROUILLE Jean Jacques TRICHET, Jean Marie COLOMBEL,

Absents représentés :
Christine GUYOT, pouvoir donné à Arlette CHAUFFERT
François Robert SOLMON, pouvoir donné à Brigitte ADAM LEVACON
Marie Françoise DAIRIEN, pouvoir donné à Jean Marie LABESSE

Absent excusé non représenté :
Yann BREISTROFFER

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Brigitte ADAM LEVACON a été élue Secrétaire.
Dernier conseil municipal avant l'élection du 15 mars 2026, les élus remercient chaleureusement Monsieur le Maire de son engagement durant ses deux mandats.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260226-2026_15CM260226-DE

Délibération 2026-15

Objet : Tirage au sort des personnes susceptibles de siéger au jury d'assises

L'article 261 du code de procédure pénale indique que dans chaque commune, le maire, en vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle, tire au sort publiquement à partir de la liste électorale un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral pour la circonscription. Pour la constitution de cette liste préparatoire, ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint, l'âge de vingt-trois ans au cours de l'année civile qui suit.

Vu le CGCT,

Vu le code de procédure pénale,

Vu la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises.

Vu le décret n°2025-1362 du 26 décembre 2025

Vu la circulaire préfectorale du 28 janvier 2026 prévoyant la constitution du jury criminel pour l'année 2027.

Vu l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2026 fixant le nombre de jurés devant composer le jury d'assises du Morbihan pour l'année 2027 à 540 jurés et prévoyant qu'il appartient au conseil municipal de tirer au sort le nom de 3 personnes en vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurés.

Vu le courrier du Procureur en date du 16 janvier 2026.

Le rapporteur entendu,

Le Conseil municipal procède au tirage au sort par l'intermédiaire de l'élue la plus âgée Mme Yvette DENOUAL et du plus jeune conseiller municipal, M. Mickael LE NEVE

Art. 1 FAIT PROCEDER publiquement au tirage au sort à l'issue duquel les personnes suivantes sont désignées comme susceptibles de siéger au jury d'assise.

- Mme BENOIST Christelle épouse COLLAS 1 allée des paludiers
- Mme COLIN Marie Roberte épouse PERRON 8 impasse de la pointe
- M. DANIEL Alain 4 rue de Porpeze

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures ;
P/ COPIE certifiée Conforme,
Le 26/02/2026
Le Maire
Jean Marie LABESSE

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600529-20260226-2026_15CM260226-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE DAMGAN

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL
Au 26 février 2026

	Nom Prénom	Présence
1	LABESSE Jean-Marie	
2	LAMOUR Marc	
3	Muriel CLERY	
4	GRAINZEVELLES Michel	
5	CHAUFFERT Arlette	
6	FLINOIS Claude	
7	DENOUAL Yvette	
8	ADAM LEVACON Brigitte	
9	DAIRIEN Marie-Françoise	Si elle - J.M LABESSE
10	SOLMON François-Robert	Pouvoir donné à Brigitte ADAM
11	LE PERSONNIC Serge	
12	GUYOT Christine	Pouvoir donné à A. Chauffert, Chauffert.
13	BREISTROFFER Yann	
14	LE NEVE Mickael	
15	LE FICHER Lyliane	
16	Patrice BROUILLE	
17	TRICHET Jean Jacques	
18	COLOMBEL Jean-Marie	
19	PERRUSSEL Marc	

Secrétaire de séance désigné(e) : Brigitte ADAM LEVACON